

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 44

8 septembre 2005

Secrétaire de mairie : **Muriel TRAPATEAU**

Secrétaire de séance : **Georges JEZEQUEL**

René TREGUER, Maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à **Gaëlle PERES**, nouvelle secrétaire chargée de l'accueil, en remplacement de **Leslie CHEVREUX**.

Bernard HAMON absent, a donné pouvoir à **Jean-Paul KERNEÏS**

Yvon LE BRAS absent, a donné pouvoir à **René TREGUER**

François DANTEC absent, a donné pouvoir à **Rémy LE BERRE**

Jacques BEAUCHAMP absent, a donné pouvoir à **Pascale CORRE**

Julien POUPON absent, a donné pouvoir à **Marie Estelle RIOU**

Le P.V. du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

Rentrée scolaire (Marie Estelle RIOU)

L'effectif pour cette rentrée scolaire est de 168 enfants, ce qui correspond à l'effectif des enfants pour l'année 1997/1998 !

Les effectifs se décomposent comme suit :

Maternelle : 18 PS1/17 PS2 (**Anne RIOU**)

29 MS : (**Yann SIMON**)

23 GS : (**Céline BEAUGENDRE/Pierre SCOUARNEC**)

Primaire : 22 CP (**Martine LE MARTELOT**)

15 CE1 (**Karine BARATELLI/Dominique LE COZ**)

11 CE2/ 11 CM1 (**Gaëlle GOURVES**)

9 CM1/15 CM2 (**Daniel GOURMELON/ Pierre SCOUARNEC**)

9 enfants de communes voisines sont scolarisés dans notre école.

4 de DIRINON

3 de TREFLEVENEZ

1 de PENCRAAN

1 de LA ROCHE MAURICE

La question du coût repas à la cantine est évoquée, concernant les enfants des communes n'adhérant pas au SIVURIC. Après échange avec les conseillers, René TREGUER propose un repas à 3.25 Euros pour les réguliers, et à 3.90 Euros pour les occasionnels. **Vote :15/15**

Travaux à l'école :

Quelques travaux ont été réalisés à l'école, à savoir : la réfection des toilettes dans la cour, la création de la salle de CE1, un jeu de marelle sur la cour... Le directeur félicite les employés communaux pour la qualité du travail réalisé.

L'étanchéité des « casquettes » est en cours (Ent.DUHOT)

Quelques désordres apparus ici et là feront l'objet d'une rencontre avec l'architecte dans les jours à venir (Garantie décennale)

Marie Estelle RIOU évoque les petits déjeuners en maternelle. La décision est prise de servir des fruits frais, ainsi que des yaourts aux enfants, en remplacement des viennoiseries.(Diététique oblige...) Le coût facturé aux parents s'élève à 9 Euros par trimestre. Une facture sera établie aux familles, à partir d'un montant de 15 Euros. (Il n'y aura donc pas toujours de factures au premier trimestre.) **Vote 15/15**

Concernant les enfants avec régime particulier (allergies diverses), le SIVURIC ne prendra pas en charge ces menus. Il sera demandé aux parents de fournir un panier repas pour ces enfants. Le coût du Service leur sera facturé 1.25 Euro/repas. **Vote 15/15**

Aujourd'hui, 70 enfants déjeunent à la cantine. Les maternelles prennent leur repas à 11h50.

La garderie est fréquentée par une vingtaine d'enfants matin et soir.

Betty AJALBERT, est recrutée dans le cadre d'un emploi aidé (CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Elle effectue essentiellement l'entretien des bâtiments communaux en remplacement de Claudine AUTRET qui aide l'enseignante de maternelle en grande section le matin. Betty aide également en garderie le matin et en partie le service cantine.

L'assemblée générale de l'école aura lieu mardi 13/09 à 20h30.

Travaux routiers (Bernard CORNEC)

Les membres du Conseil ont fait le tour du bourg, pour visualiser l'avancement des travaux.. Ces derniers seront terminés pour la fin de la semaine prochaine.

La traverse de Pen ar Dorguen sera enrobée au cours de la semaine prochaine.

Les panneaux de limite de l'agglomération descendront de quelques mètres, et nous aurons deux nouvelles priorités à droite, venant de la route de Kerdaoulas, et venant de la route de Pen ar Dorguen.(Qu'on se le dise ! ..)

Le chemin jouxtant la cour de l'école a été rénové par les employés communaux.

Une journée « Point à temps » sera réalisée prochainement, les tracés de la route de Daoulas courant septembre, et l'élagage en fin de mois.

René TREGUER rappelle que cette année, près de 350 000 Euros ont été consacrés pour la voirie communale. Il expose le récent courrier du Trésorier qui précise que le FCTVA ne sera plus forcément dû sur les travaux routiers. Par exemple le bicouche devra être imputé en fonctionnement. Heureusement les travaux de voirie programmés en 2005 sont des travaux d'investissement, le FCTVA sera donc perçu en 2007.

Eau/assainissement (René TREGUER)

La réception de travaux sur ce chantier aura lieu le 20/09

Le 1 octobre « portes ouvertes » pour les stations « eau/assainissement »

A Trévarn, **Pierre LE SIGNOR** a refait les travaux du sol, et réalisé un excellent travail. Il doit aussi refaire les joints sur les rampants du clocher de l'église. Ces derniers sont envahis par des végétaux, et il est grand temps d'intervenir.

Sur proposition de **René TREGUER**, le chemin bordant le lotissement « Park Foen » et descendant vers la propriété **BOURHIS**, est dénommé rue des Prairies.

Jean Paul KERNEIS, présente une maquette concernant la future station de relevage pour le lotissement « Park Foen » Un devis estimatif concernant les coûts de réalisation fait état d'un montant de travaux de 77000 Euros HT, des recettes de 32000 Euros HT, soit un total de 45000 Euros HT. 80% de ce montant représentent 36000 Euros, pour une possibilité de raccordement de 30 abonnés, soit un coût de 1200 Euros par abonné.

Vote : 14 pour

1 non participation (Jean-Paul KERNEIS)

Questions diverses

Certains riverains de l'Allée de Pen ar Valy, craignent la chute des Hêtres lorsque le vent se met à souffler. Une expertise de l'état de santé de ces arbres sera réalisée par une entreprise spécialisée du Sud Finistère, afin de déterminer si ces derniers doivent être abattus.

René TREGUER demande aux conseillers de se prononcer sur la non-application de pénalités de retard pour les travaux d'eau et d'assainissement. Ces retards sont en grande partie de notre fait.

Vote : 14 pour

1 contre (Jacques Beauchamp)

Sortie du Conseil municipal, le 24 septembre, à Brennilis, puis à Moulin Mer.

Document unique « sécurité » Réunion le 27/09 de 9 à 10h00.

Goûter des anciens, le 18/09 à 15 h00 à Ty Kreisker.

Commission « finances » 13/10 à 14h00

Nouvelle Association sur la commune, « **SCRAP BOOKING** » initiée par madame **ABIVEN**.

Un nouveau taxi sur la commune, **RAGTIME**.

Le lotissement «**Salou**» devrait démarrer sans tarder.

Rémy LE BERRE informe le Conseil que la chaudière des vestiaires du terrain de foot a lâché. Cette chaudière n'ayant que 4 ans, les artisans qui sont intervenus pour la pose, se chargent de son remplacement. Coût estimé, +/- 6000 Euros.

Le Groupement des Randonneurs de Ploudiry fête ses 30 ans d'existence, et demande une subvention exceptionnelle. Le Conseil vote une subvention de 75 Euros.

* * * *